

CHALLENGE DU CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

3^{ème} Manche (Finale)

Ste Rose – Le Grand Brûlé



REGLEMENT PARTICULIER

Samedi 11 Septembre 2010

HORAIRES et CATEGORIES

FEMININES CADETTES–JUNIOR-SENIOR (classement Scratch)	13 h 30 : 1^{er} DEPART
CADETS VETERANS ESPOIRS	Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.
Pass'Cyclisme	
Catégorie 1, 2 et 3	

Itinéraire - Parcours de 20,000 Km

Départ : Parking Ex Vierge au Parasol, Direction St Philippe par RN2, Demi-tour RN2 Pointe du Tremblet, rond point de la coulée de lave de 1986, Direction Ste Rose par RN2

Arrivée : Parking Ex Vierge au Parasol

CONSIGNES DE SECURITE : Il vous est demandé de respecter le code de la route ainsi que la propreté de l'itinéraire emprunté.

RAVITAILLEMENT : Interdit

DEPANNAGE : Autorisé, à droite et à l'arrêt.

VOITURES SUIVEUSE : 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être signalé obligatoirement à l'émargement auprès du Commissaire.

EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :

- En catégorie **CADET (garçons)** les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont **interdits**. Un contrôle de braquet sera organisé au départ pour tous les Cadets.
- En catégorie **FEMININE CADETTE** les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont autorisés. Le braquet devra être conforme.

ENGAGEMENTS : 7€ par coureur.

INSCRIPTIONS : Les inscriptions devront être adressées par les clubs par Fax au Comité Régional de Cyclisme 0262 45.22.55.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE. Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15,00 €uros.

Date limite d'inscription : le jeudi 09 Septembre 2010 à 12 h 00.

PRIX AUX COUREURS : 3 billets d'avion aller retour « Réunion-Maurice » à l'issue du classement GENERAL FINAL après les 3 manches, billets non cummulables.

- 1^{er} scrtach au général final sur 3 manches : 1 billet d'avion « Réunion-Maurice »
- 1^{er} espoir au général final sur 3 manches : 1 billet d'avion « Réunion-Maurice »
- 1^{er} junior au général final sur 3 manches : 1 billet d'avion « Réunion-Maurice »

Récompenses : La remise des prix se fera le dimanche 12 septembre lors de La Ronde de Ste-Marie

OFFICIELS : P. DE COTTE, A. CHEFIARE, E. GOULJAR, P. HUET, P. NATIVEL, K. DUDON.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.